

**Rapport à l'assemblée générale de la Croix-Rouge
néerlandaise ¹**

Le rapport présenté à l'assemblée générale de la Croix-Rouge néerlandaise du 3 décembre 1942 fait ressortir l'accroissement continu du nombre des membres :

1937 : 17.000	1940 : 33.000
1938 : 22.750	1941 : 39.259
1939 : 30.100	

La Croix-Rouge néerlandaise voit ses initiatives et ses entreprises accueillies avec reconnaissance par la population. Son Service d'information en liaison directe avec l'Agence centrale des prisonniers de guerre à Genève contribue grandement à sa popularité, mais il faut mentionner également l'Association de secours aux réfugiés néerlandais en France, le Service de transfusion du sang qui a enregistré 28.014 donneurs de sang et effectué 5.284 transfusions en 1941, les ambulances envoyées en Finlande (1940), en France, sur le front oriental, les paquets aux internés belges, sans oublier l'activité traditionnelle de la Société, 106 colonnes de transport de blessés et malades.

Turquie

Statuts du Croissant-Rouge turc ²

Société du Croissant-Rouge turc. Statuts 1942. — Ankara, impr. Sumer. in-8 (230 × 165), 24 p.

D'après l'article 134, sont abrogés les statuts du Croissant-Rouge datés de 1910 ainsi que les dispositions réglementaires adoptées par le Conseil des Ministres dans sa séance du 5 février 1926 en vue de modifier les articles 15 et 19 desdits statuts.

¹ *Verslag der vergadering van het dagelijksch bestuur van de Vereeniging.* « Het Nederlandsche Roode Kruis » of donderdag 3 december 1942. — La Haye, 1942. In-8 (160 × 234), 68 p.

² Cf. *Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge*, janvier 1912 et mars 1929.